

La médiation

> 2020 -2021

Conduite de dispositifs de médiation singulière

Les mutations technologiques que connaissent les entreprises obligent les organisations et le management à réinventer leur approche du travail et des personnes.

La singularisation de la relation au travail requiert le déploiement de dispositifs d'accompagnement spécifiques et innovants, permettant l'élaboration solutions adaptées face aux situations inédites rencontrées par les professionnels dans tous les secteurs d'activités. C'est ce que propose la Médiation Singulière.

Les objectifs de la formation :

À partir de la conduite effective, au cours de l'année, d'un ou plusieurs dispositifs de médiation singulière (ou coaching) par les participants, la formation permettra à chacun :

- d'analyser les éléments relationnels en jeu entre l'accompagnant et l'accompagné,
- d'élaborer le cadre spécifique de cette activité,
- de construire sa propre méthode en rapport avec l'environnement professionnel et institutionnel concerné,
- d'évaluer le service rendu au fur et à mesure de l'avancée de la médiation et de ses effets sur le management,
- de caractériser la singularité de la situation mise au travail et d'en définir sa nature.

Publics :

Toute personne (consultant externe ou interne, personne ressource au sein d'une entreprise...) intéressée par une activité visant à accompagner des professionnels dans une réflexion concernant leur positionnement institutionnel dans le travail, quelle que soit la situation : prise de fonction, direction de projet, mobilité interne ou externe...

Intervenants :

Anne-Marie Boix

Praticienne en médiation singulière auprès d'établissements publics et d'entreprises du secteur privé, psychosociologue, responsable de projets dans un institut de formation, responsable pédagogique du dispositif de formation à la médiation singulière au Cnam de Paris.

Modalités pratiques :

Durée totale du dispositif :

70 heures de formation collective (10 journées de 7h, soit 1 journée par mois durant 10 mois).

+ 2 heures de supervision individuelle au cours de la formation, sur demande des participants.

Durée : 72 heures

Horaires :

09h00 à 17h00

Calendrier :

dates à définir pour la période 2020-2021.

Lieu : Cnam Occitanie

Parc Euromédecine - 989, rue de la Croix Verte
34093 Montpellier cedex 05

Modalités d'inscription :

Pré-requis :

À définir.

Inscription soumise à agrément :

Un entretien individuel d'agrément permettra, au candidat comme au Cnam, de confirmer l'adéquation entre la formation, la motivation du candidat et ses capacités

Tarifs* :

Tarif : 1800 € TTC

Individuel : nous consulter.

N'hésitez pas à consulter nos conseillers.ères formation pour obtenir un devis personnalisé en fonction de vos droits et du financement le plus adapté à votre situation.

Votre parcours de formation

les informations complémentaires

Programme :

Durant ce parcours, la médiation singulière se définira comme une activité créative spécifique apte à répondre aux problématiques managériales que soulève l'évolution de l'entreprise et plus généralement celle du travail actuel. La formation lie l'action à la recherche. Soumis à variation en fonction de l'expérience des participants, le contenu s'articule autour de points d'élaboration relatifs au traitement de la demande de médiation, au montage institutionnel nécessité par le dispositif, au pouvoir et à l'autorité, au rapport à la loi et la règle, à la place du sujet dans le travail, au positionnement tenu par le médiateur dans la relation avec son client.

Moyens pédagogiques :

L'inscription dans le temps est une composante essentielle de la formation. Elle permet l'appropriation de concepts opératoires nouveaux appuyés sur la conduite d'un ou plusieurs dispositifs de médiation singulière par chacun des participants.

La démarche formative repose sur :

- des apports théoriques propres à définir l'objet de la médiation singulière, les phénomènes en jeu dans la relation de médiation et les principes de la conduite d'un dispositif de médiation apte à rendre le service attendu,
- l'expérience de conduite d'un dispositif de médiation singulière, en situation réelle,
- des temps d'analyse des pratiques de médiation singulière conduites par les participants au cours de la formation,
- des séquences de supervision individuelle permettant de garantir la dimension professionnelle des médiations en cours.

Modalités de validation :

Deux modes de validation co-existent :

- La participation aux journées de regroupement mensuelles donnera lieu à la remise d'une attestation de stage.
- Un processus de validation interne mis en place par la structure Cnam Occitanie permettra d'obtenir, pour ceux qui le souhaiteront, une « attestation de formation à la conduite de médiations singulières » valorisant la participation à la validation théorique et pratique organisée dans le cadre de ce cursus.

L'obtention de cette attestation sera conditionnée par :

- la conduite effective d'une médiation singulière au cours de l'année de formation,
- l'exposé et l'exploration des situations de médiation mises en place lors des temps d'analyse de pratiques,
- le recours au dispositif de supervision individuelle,
- l'élaboration, en fin de parcours, d'un écrit relatif aux travaux et expériences réalisés,
- une soutenance orale devant le groupe et les formateurs le dernier jour de formation.

Les + de la formation !

Une formation appuyée sur les expériences de médiation singulière conduites par les participants en situation réelle, sur leur analyse tout au long du dispositif et sur l'accompagnement singulier proposé à chacun.

VOTRE CONTACT PRIVILÉGIÉ :

Céline GRANIER
Responsable formation
celine.granier@lecnam.net

CNAM Occitanie
www.cnam-occitanie.fr
04 67 63 63 40



Datadock : base de données des organismes de qualité. Le Cnam Occitanie a remporté les 21 indicateurs qualité et est référencé dans Datadock.



Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.



Adaptez votre parcours de formation, prenez contact avec notre référente handicap :

Céline Granier / celine.granier@lecnam.net